



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 novembre 2024 à 20h00, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de Napierville a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 suivant :

14 janvier 2025 à 20h00
11 février 2025 à 20h00
11 mars 2025 à 20h00
8 avril 2025 à 20h00
13 mai 2025 à 20h00
10 juin 2025 à 20h00

8 juillet 2025 à 20h00
12 août 2025 à 20h00
9 septembre 2025 à 20h00
2 octobre 2025 à 20h00* (exceptionnellement pour
tenir compte de la période électorale)
11 novembre 2025 à 20h00
9 décembre 2025 à 20h00

Les séances ordinaires se dérouleront au 2^e étage de l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint Cyprien-de-Napierville. Le conseil peut modifier le lieu, le jour et l'heure des séances par résolution, auquel cas un avis public annonçant le changement sera donné.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 14^e jour de novembre 2024.

Je, soussignée, directrice générale & greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 16 heures et 18 heures ce 14^e jour de novembre 2024.

Nancy Corriveau

Directrice générale & greffière-trésorière

Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

Info@st-cypriendenapierville.com